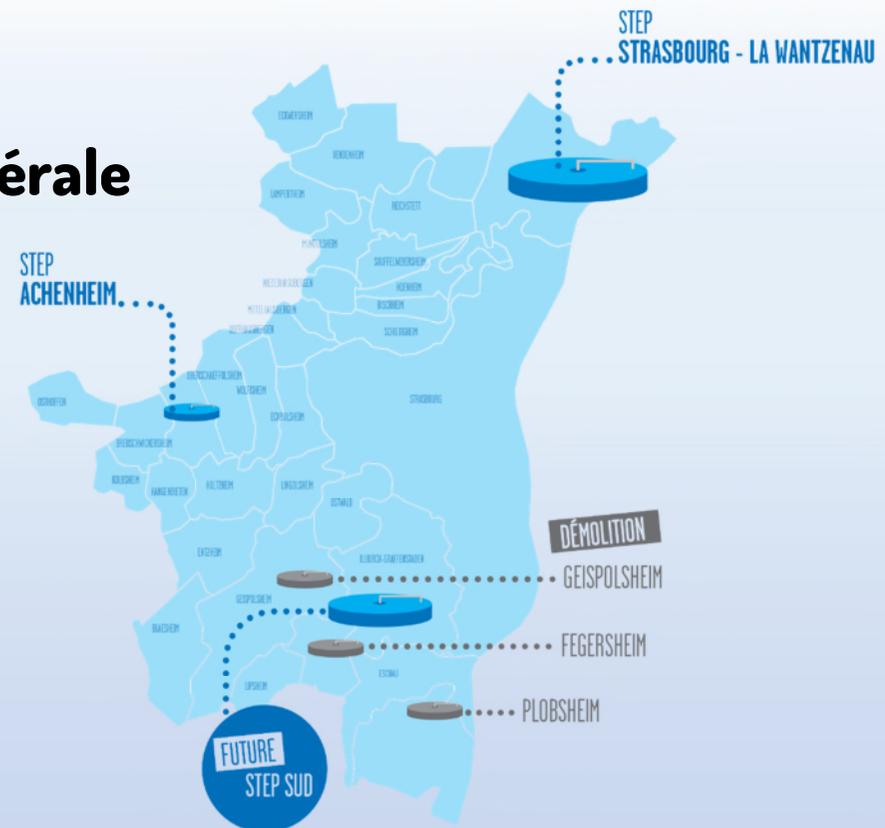


Création d'un nouveau système d'assainissement au Sud du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

Dossier d'enquête publique unique préalable à la DUP

Note de présentation non technique générale



1. NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE A DESTINATION DES COMMISSAIRES-ENQUÊTEURS

Le réseau d'assainissement de l'Eurométropole de Strasbourg s'étend sur les 33 communes qui composent son territoire. D'une longueur de près de 1 700 km, l'essentiel de ce réseau est de type unitaire. À ce titre, il transporte à la fois les eaux usées et des eaux pluviales issues du ruissellement sur les surfaces imperméabilisées.

Les eaux collectées sont traitées par trois stations d'épuration avant d'être restituées au milieu naturel. Ces trois ouvrages : **Strasbourg-La Wantzenau, Achenheim et Plobsheim** traitent annuellement près de 70 millions de mètres cubes (m³) d'eaux usées, soit en moyenne 190 000 m³ par jour.

Au Sud du territoire, deux autres stations d'épuration, situées à **Fegersheim et Geispolsheim**, assurent le traitement des eaux usées et des eaux pluviales collectées sur les communes d'Entzheim, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim et Lipsheim. Respectivement construites en 1978 et 1980, ces stations n'ont pas été conçues pour traiter l'azote et le phosphore. À ce titre elles sont donc considérées **comme des stations de prétraitement** et les eaux prétraitées qui en sont issues sont rejetées dans le réseau unitaire qui rejoint la station de **Strasbourg-La Wantzenau** au Nord où le traitement est complété.

Dans cette configuration, le service de l'Eau et de l'Assainissement de l'Eurométropole est confronté à plusieurs problématiques sur la partie Sud de l'agglomération :

Problématique

- le rejet des stations de prétraitement de Fegersheim et Geispolsheim dans le réseau aval qui se traduit par une **saturation hydraulique et conduit à des engorgements** sur des secteurs centraux sollicités en temps de pluie (Illkirch). Ces stations sont par ailleurs vieillissantes et présentent des surcharges hydrauliques.
- dans le même temps, le système d'assainissement **de Plobsheim**, également situé sur ce **secteur, est non conforme au plan réglementaire**, et la station d'épuration correspondante, construite en 1980, est vieillissante et en surcharge hydraulique,
- les équipements en place et leurs configurations de fonctionnement se **révèlent inadaptés au respect des exigences** définies par l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement et aux besoins liés à l'urbanisation future des communes raccordées.

Plusieurs solutions ont été étudiées et analysées selon les aspects administratifs, réglementaires, techniques, financiers et environnementaux. Selon l'analyse la solution **la plus favorable est la déconnexion des communes Sud du système de Strasbourg-La Wantzenau (Entzheim, Geispolsheim, Lipsheim, Fegersheim, Eschau) et le transfert des effluents vers un site de traitement unique pour ces communes et celle de Plobsheim.**

Différents sites ont alors été comparés au travers des impacts prévisionnels sur le foncier, les activités agricoles, les habitats naturels, la faune et la flore, les riverains, les risques naturels et technologiques, les accès et la viabilisation, les travaux de raccordement aux futures installations et de rejet au milieu récepteur.

En 2021, le Comité de Pilotage de l'opération a décidé de retenir un site localisé en rive droite de l'Ill, sur le ban communal d'Illkirch-Graffenstaden. Il s'agit d'un site vierge, localisé en zone agricole, qui est éloigné des riverains, non concerné par les risques d'inondation et pour lequel les enjeux écologiques sont limités.

Le projet porté par l'Eurométropole de Strasbourg concerne ainsi la création d'un nouveau système d'assainissement au Sud du territoire de l'Eurométropole, constitué d'un système de collecte desservant les communes d'Entzheim, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim et Plobsheim.

Cette opération intègre donc :

Solution

- la construction d'une **nouvelle station d'épuration** d'une capacité de 49 870 équivalents-habitants en remplacement des stations de Geispolsheim, Fegersheim et Plobsheim, et l'aménagement de sa voie d'accès,
- la création **d'un réseau de transfert des effluents** sur les communes d'Eschau, de Geispolsheim et de Fegersheim,
- la **démolition** en tout ou partie des trois stations d'épuration existantes (Geispolsheim, Fegersheim et Plobsheim).

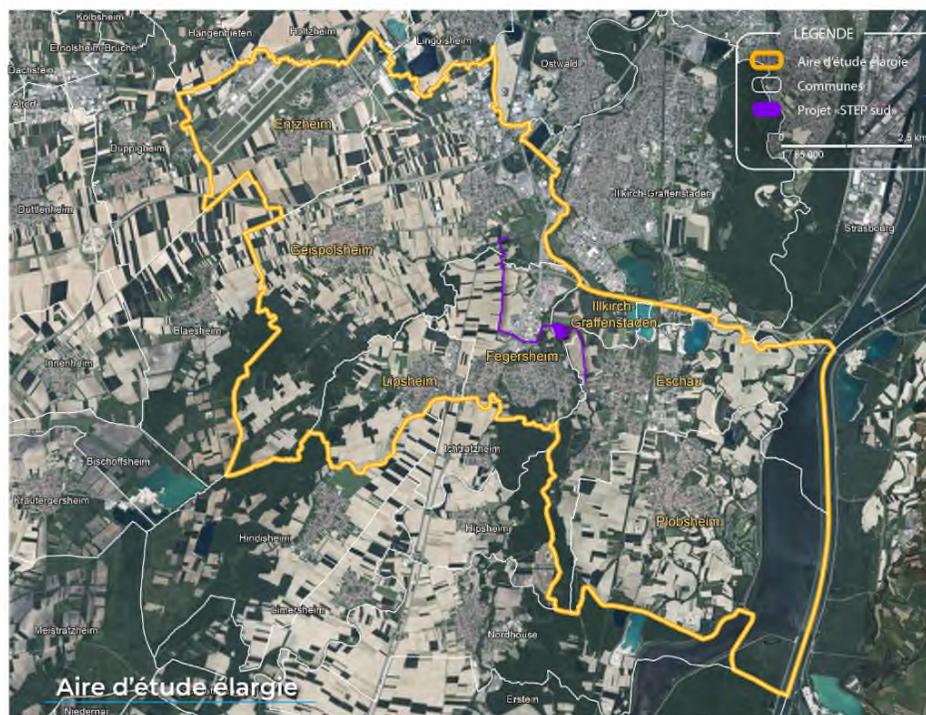


Figure 1 : Localisation de la zone de projet – source : Demande d'autorisation environnementale

Les eaux traitées seront rejetées dans l'Ill. Cette unité sera dimensionnée pour traiter une charge de pollution par temps sec de 39 315 équivalents-habitants à l'horizon 2028 et 49 870 équivalents-habitants à l'horizon 2070. Ce nouvel équipement permettra d'assurer la conformité du système d'assainissement tout en s'adaptant à l'urbanisation future et en intégrant les politiques publiques environnementales portées par la Collectivité.

Le projet de création du système d'assainissement sud sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg permettra donc de :

Objectifs du projet

- Mettre en conformité le système d'assainissement de Plobsheim,
- Résoudre la situation administrative des stations de prétraitement de Fegersheim et Geispolsheim,
- Résorber la saturation hydraulique des réseaux notamment sur le secteur d'Illkirch,
- Préserver les milieux naturels récepteurs,
- S'adapter au fonctionnement du système à l'urbanisation future,
- Mettre les équipements hydrauliques en conformité avec l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement.

Au-delà des obligations réglementaires en matière de traitement des eaux, l'exemplarité de cet équipement sera recherchée sur les thèmes de la santé, de l'environnement, de la performance énergétique, de l'économie circulaire ou encore de l'innovation. Sont à l'étude notamment la digestion des boues pour produire du biogaz, la réutilisation des eaux usées traitées pour préserver la ressource en eau, ou encore la création d'une plateforme permettant de tester des innovations dans le domaine du traitement des eaux.



Figure 2 : Esquisse d'implantation envisagée de la STEP prototype n°2 - Crédits : «Agence d'architecture : Arcade Studio— vues non contractuelles »